VENTES A L'ENCAN.

## E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# VENTE EN PARTAGE

## Un Superbe Ilet de Terre avec toutes les Améliorations qui s'y trouvent

### DANS LE SIXIEME DISTRICT.

Les banquettes sont élevées et pavées. Une occasion pour les spéculateurs, les agents individuels et placeurs permanents.

IL SERA VENDU EN BLOC, LE JEUDI 11 JUIN 1903, A MIDI.

Mme Magdelena Berner, tutrice, vs Joseph B. Berner et Als.

No 70 120—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 11 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 29 avril 1903, et signé le 5 mai 1903, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vente à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain Ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, étant borné par l'avenue Henry Clay, les rues Webster, Patton et Constance et est composé de trois cents cent soixante-onze pieds six pouces et quatre lignes (371 1/2) de face à la rue Constance, trois cents cent six pieds sept pouces et sept lignes (306 1/2) de face à la rue Patton, deux cents cent quatre-vingt dix pieds de face à la rue Webster et deux cents cent quatre-vingt pieds (280) sur deux cents pieds (200) de face à l'avenue Henry Clay.

Les améliorations sont connues comme 623 avenue Henry Clay, et comprennent un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté, galerie, 4 chambres, citerne, hangar etc dans la cour. L'Ilet entier est entouré d'une barrière et les banquettes tout autour sont pavées. On s'en sert comme ferme, ferme et terrain de vente, grande écurie, grange et de commerce marchand.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un an ou en deux ans, en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles. Acte de vente pardevant Robert J. Massony, notaire. Aux frais de l'acquéreur. Le dépôt de 10 0/0 en sus du prix de vente ou 6000 comptant au moment de l'adjudication pour tout vente.

E. A. CARRERE Encanteur,
806 rue Perdido.

J. C. Henriques avocat.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 10 11

## Peter Gallagher

Mardi, 19 mai 1903,

CETTE

## Superbe Propriété, NO 731 DAUPHINE

Entre les rues Orleans et Ste Anne.

Dans la meilleure partie du Deuxième District.

Le terrain mesurant 40x122

Si vous désirez une jolie résidence, voici votre occasion.

A la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne MARDI, le mai, à midi, termes et conditions Un tiers ou plus comptant, la balance en un an ou en deux ans avec crédit avec billets de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an payables annuellement les taxes de 1903 à venir être assumées par l'acquéreur. Le dépôt de vente pardevant Chas A. Foster Notaire, sera de 10 pour cent du prix de l'adjudication.

PETER GALLAGHER Encanteur
No 846 rue Commune.

17 mai—17 1 8 15

## Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

### La Propriété Résidence de Choup

Nos 34-36-38 rue Conti, coin Rochelle.

Succession de William Bernard.

No 70 458—Division D.

IL SERA VENDU à l'enchère publique, MARDI, le 16 juin 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 634 rue Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 14 mai 1903, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre avec les améliorations dans le Deuxième District, borné par les rues Rochelle, Tonti, Bienville et Conti, désignée comme ci-après: Ladite portion de terre forme l'angle des rues Rochelle et Conti et mesure M. A. 27 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Rochelle sur 110 pieds de profondeur en façade à la rue Conti.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an ou en deux ans à 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1903 au moins de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel N. P. aux frais des acquéreurs.

10 mai—16 17 24 31—juin 7 14 15

## Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE No 2031 RUE ORLEANS entre les rues Pleur et Johnson, borné par la rue Ste Anne.

Dans la succession de Mary Ward, veuve de Jean Cassagne.

No 70 251—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 26 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé en cour ouverte le 20 avril 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 3 de l'Ilet 21 borné par les rues Orleans, Ste Anne, Prieur et Johnson, sur un plan No 142 parmi les registres de Theo. Guyol, ancien notaire, lequel lot mesure en mesure américaine 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans, sur 75 pieds de profondeur de chaque ligne de côté et 26 pieds 9 pouces et 6 lignes en largeur dans le fond. Les améliorations consistant en un cottage simple contenant 2 chambres, et dépendance dans le fond contenant une grande chambre.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en deux billets de l'acquéreur payables en un et deux ans de la date de l'adjudication avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété. Les taxes de 1903 devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication; l'acte de vente devant contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès le transfert d'assurance, etc., 10 pour cent de dépôt devant être fait au moment de la vente. L'acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 av—24 25 26—mai 3 10 17 24 26

VENTES A L'ENCAN.

## W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Spéculateurs et Placeurs, Attention!

Cette maison double à deux étages Nos 2115 et 2117 rue Tchoupitoulas.

Maison simple à deux étages, No 2111 rue Tchoupitoulas.

Cottage double 730 et 732 rue Market.

Sept lots dans le Troisième District.

20 lots de terre dans le Septième District.

3 certains lots de terre dans le Septième District.

In re Robert C. Klefforth et als vs Geneva Klefforth et als.

No 70,101—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune JEUDI, le 4 juin 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E rendu et signé en Cour ouverte le 29 avril 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, situés et étant dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levée, maintenant Tchoupitoulas, Rousseau, Jackson et Joséphine, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit à savoir: celui le plus près de la rue Jackson mesurant trente deux pieds, deux pouces, six lignes et une demi ligne de face à la rue Tchoupitoulas par une profondeur de cent quatre-vingt cinq pieds un pouce sept lignes sur la ligne de côté vers la rue Jackson de cent quatre-vingt neuf pieds, trois pouces, une ligne sur la ligne le divisant de l'autre lot et trente et un pieds, onze pouces et cinq et une demi ligne de largeur dans le fond et l'autre lot mesurant trente deux pieds deux pouces six et une demi ligne de face à la rue Tchoupitoulas, cent quatre vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Jackson, cent quatre vingt treize pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Joséphine et trente et un pieds deux pouces et cinq et une demi ligne de largeur dans le fond, ensemble avec l'usage d'une allée commune sur le plan fait par John F. Braun, voyer et arpenteur, daté le 21 mai 1875.

Améliorations—Sur le lot le plus près de la rue Jackson, les améliorations consistent en une maison double à deux étages contenant 6 chambres, citerne de chaque côté. Les améliorations sur le lot sont consistant en une maison simple à deux étages contenant magasin et 2 chambres au rez de chaussée et 6 chambres au premier étage, mansarde, citerne, hangar, citerne, etc.

2° Un certain lot de terre, situé dans le Faubourg Annonciation dans le premier district de cette ville, désigné par la lettre A dans l'ilet borné par les rues Market, Duplessis, autrefois Pacanier, St James et St Thomas autrefois St Jean Baptiste d'après un dessin de Jacques et est contigu à la propriété appartenant, actuellement à Andre Fernandez notaire le dix neuf d'août 1887. Ledit lot mesurant trente-un pieds, onze pouces et trois quarts de lignes de face à la rue Market par cent cinquante neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé de la moitié du lot désigné par le numéro 2 sur un devis annexé à un acte passé pardevant Louis T. Caire, ancien notaire, le vingt et un juin 1847 étant la moitié la plus près de la rue Duplessis anciennement rue Pacanier.

Améliorations—Les améliorations consistent en un cottage double Nos 73 et 732 rue Market, contenant 4 chambres, hangars et citernes de chaque côté.

3° Sept lots de terre situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Verret, Magistrat, Montégut et Féliciana, désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six et sept, d'après un plan dressé par Wm De Young, architecte daté le trente sept de février 1862, et déposé en l'étude de Félix Grima notaire en la Nouvelle Orléans, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six mesurant chacun trente et un pieds sur la rue Pacanier par cent cinquante pieds de profondeur, et le lot No sept mesurant trente cinq pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Feliciana par cent cinquante pieds de profondeur et vingt six pieds dans le fond.

4° Vingt lots de terre avec tous les améliorations qui s'y trouvent droits voies privilèges coutumes, servitudes, dépendances y appartenant, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans autrefois dans la ville de Lafayette désignés par les Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six et sept, d'après un plan dressé par Wm De Young, architecte daté le trente sept de février 1862, et déposé en l'étude de Félix Grima notaire en la Nouvelle Orléans